Cinquante deuxième année. - N ° 135 A Jeudi 19 juillet 2018

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard..... 01-40-58-75-00
Annonces..... 01-40-58-77-56
Accueil commercial 01-40-15-70-10
Télécopie..... 01-40-58-79-14

BODACC « A »

Annonce n° 698

29 – FINISTÈRE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE QUIMPER

Ventes et cessions

523 039 659 RCS Quimper.
CAPARMOR.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 720000 EUR.
Adresse : 21/23, rue Louison Bobet, Zone de Kerdroniou, 29000 Quimper.
Oppositions : Art.L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : Avis de projet de fusion Les sociétés CAPARMOR et TERRE D'EMERAUDE ont établi le 25 juin 2018, à QUIMPER, un projet de fusion. 1) Evaluation de l'actif et du passif de la société TERRE D'EMERAUDE dont la transmission à la société CAPARMOR est prévue : - montant de l'actif : 779.525 € - montant du passif : 313.785 € 2) Augmentation de capital de la société CAPARMOR au titre de l'absorption de la société TERRE D'EMERAUDE : 450.000 € 3) Rapport d'échange des droits sociaux Il sera attribué aux associés de la société TERRE D'EMERAUDE, absorbée, à raison de 9 actions de la société CAPARMOR pour 1 part de la société TERRE D'EMERAUDE. 4) Montant de la prime de fusion : 15.740 euros 5) Dépôt du projet de fusion Le projet de fusion a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce de QUIMPER le 5 juillet 2018 au nom des sociétés CAPARMOR et TERRE D'EMERAUDE..